



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2013

Assemblée générale et Conseil d'administration de la Mission locale de Lyon - Remplacement d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général

Direction des Assemblées et de la Vie des Elu-es

**Rapporteur** : M. DOUCET Grégory

**SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVITZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2013 - ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DE LYON -  
REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT PAR LE  
CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GENERAL -  
DIRECTION DES ASSEMBLÉES ET DE LA VIE DES ELU-  
ES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Contexte :**

La Mission locale de Lyon a pour but de promouvoir, développer et gérer des actions d'orientation et d'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

A cette fin, l'association repère, accueille, informe et oriente les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation et les accompagne dans leur projet d'insertion.

Elle apporte également une connaissance et une expertise au sein du territoire en s'appuyant notamment sur les moyens de veilles et d'informations des services publics de l'emploi.

**II- Propositions :**

Les membres composant l'association sont répartis dans trois collèges : les membres de droit, les membres partenaires et les membres qualifiés.

L'assemblée générale comprend l'ensemble des membres de l'association. Chaque membre dispose d'une voix délibérative à l'assemblée générale.

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de quarante membres maximum.

La Ville de Lyon fait partie des membres de droit de l'association et dispose à ce titre de 8 représentants au sein du Conseil d'administration :

- le Maire, ou son représentant désigné par arrêté ;
- 7 représentants désignés par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal a procédé par délibération n° 2020/31 du 30 juillet 2020 à la désignation des 7 représentants de la Ville de Lyon mentionnés ci-après : Mesdames Marie-Agnès CABOT, Touria EL GANNOUNI, Béatrice DE MONTILLE, Cécile COUDER et Messieurs Jean-Luc GIRAULT, Antoine JOBERT, Adrien DRIOLI.

Monsieur Antoine JOBERT ayant fait connaître son souhait de ne plus siéger au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'association Mission locale de Lyon, il est proposé au Conseil municipal de procéder à son remplacement.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association en date du 28 juin 2017 ;

Vu la délibération n° 2020/31 du 30 juillet 2020 ;

### **DELIBERE**

Madame Marie ALCOVER est désignée en remplacement de Monsieur Antoine JOBERT pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'association Mission locale de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET